

a. CONTEXTE

La pauvreté étant un défi mondial, combattre ce fléau est l'une des priorités parmi les objectifs socio-économiques du millénaire. Pour y parvenir, la société de micro finance LBC est la solution par excellence.

Ainsi, dans le cadre de ses activités, la LBC s'assigne comme mission principale de s'assurer de la croissance et la stabilité des affaires dans le respect de l'éthique économique et sociale, mais aussi du développement durable. La LBC s'engage aussi à soutenir la population dans son courage entrepreneurial. Sachez que la « *Light in Business credit* » LBC en sigle, est une société de micro finance de droit Congolais.

1. NOTRE VISION

Notre vision est de devenir un acteur financier majeur dans l'inclusion financière en République Démocratique du Congo

2. NOTRE MISSION

- Collecter l'épargne et la sécuriser;
- Octroyer des crédits aux clients;
- Garantir la disponibilité de l'épargne des clients et
- Favoriser le développement par le financement des micro-projets

3. NOS VALEURS

- La proximité;
- L'intégrité;
- La transparence et la responsabilité sociale;
- La rapidité et serviabilité

4. ACTIVITES DE LA LBC

Pour réaliser sa mission, les services suivants sont offerts par la LBC:

- La collecte gratuite de l'épargne de ses clients;
- La sécurisation des fonds épargnés par ses clients;
- Disponibilité permanente et favorable des fonds lors des retraits;
- La facilitation des mouvements des fonds d'un milieu à un autre par des virements inter agence;
- L'octroi des crédits à ses clients quel que soit leur niveau d'affaires;
- Facilitation de change entre diverses unités monétaires;
- Garder et Sécuriser des objets de valeur et/ou documents de ses clients à moindre coût et
- Faciliter à ses clients l'acquisition des biens par « *Credit Acquisition* ».

Tout cela sans aucune discrimination et avec une rapidité sans pareille.

5. CLIENT DE LA LBC

Peut être client de la LBC, toute personne physique ou morale, de toute profession et confessions religieuses.

6. TYPES DE COMPTES

La LBC met à la disposition de sa clientèle les types de comptes suivants:

1. Le compte épargne ou compte épargne à vue : Pour ce compte, le retrait n'est pas conditionné par la durée. le porteur de la procuration est payé à vue.

2. Le compte à regime spécial :

- 2.1. L'épargne à terme : c'est en d'autres terme l'épargne bloquée pour une échéance bien définie (plus ou moins 12 mois). Cette épargne est rémunérée par la LBC ;
- 2.2. Le plan épargne : le plan épargne permet au client d'effectuer des dépôts à son compte sans le pouvoir de retirer jusqu'à l'échéance ou en concurrence d'un montant indiqué par lui-même. NB : Tout client de la LBC peut se constituer de l'épargne en Dollars Américains comme en Franc Congolais sur un compte unique

7. TYPE DE CREDITS

La LBC accorde à ses clients différents types des crédits dont :

7.1. LE CREDIT INDIVIDUEL ORDINAIRE AVEC 4 SOUS-PRODUITS :

- a. Le crédit individuel à la production qui est accordé aux clients de la LBC afin de soutenir financièrement leurs unités de production (micro industrie, Ferme agro pastorale, pressing...)
- b. Le crédit individuel au personnel des institutions partenaires à la LBC : Ce crédit est accordé au personnel des institutions partenaires ayant domicilié leur salaires à la LBC
- c. Crédit ordinaire à la consommation : c'est un crédit accordé à un particulier pour financer l'achat des biens de consommation ou pour couvrir les dépenses personnelles.
- d. Le crédit de trésorerie ou crédit express : Crédit accordé aux clients qui ont des urgences d'affaires afin de leur permettre de profiter des opportunités